

*Date de dépôt: 27 mai 2002*

## **Pétition**

### **pour un redimensionnement planifié des cycles d'orientation**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Les habitants de Saint-Jean participant aux réunions régulières du Forum ont été informés de la démarche conduisant à la reconstruction du cycle d'orientation de Cayla, à défaut d'être associés au processus de décision.

En effet, lors de la procédure suivie, il n'a pas été possible d'obtenir du DAEL qu'il intègre une véritable concertation avec les habitants du quartier dans un esprit de démocratie participative.

Néanmoins, un groupe de travail issu du Forum Saint-Jean – Charmilles a participé en tant qu'observateur aux séances du groupe d'experts qui a désigné le consortium chargé de la reconstruction du collège. Mais pour ce faire, le groupe a dû renoncer au débat qu'il souhaitait sur la justification du programme et la localisation du nouveau bâtiment.

La question de la norme de 750 élèves par collège du CO, imposée désormais sans débat préalable par le DIP et le DAEL, ayant resurgi avec force dans le public lors de la présentation du projet lauréat au cours du Forum du 5 mars 2002, les soussignés ont décidé de vous adresser la présente pétition avec copie pour information aux fédérations d'associations concernées. Nous proposerons que l'on porte à l'ordre du jour d'un prochain Forum Saint-Jean-Charmilles un débat sur la réponse que vous aurez donnée à cette pétition et sur les suites éventuelles qui pourraient être envisagées.

**Constatant que :**

- le collège Cayla abrite quelque 550 élèves et génère, comme tout établissement de ce genre, un certain nombre de problèmes d'insertion dans le quartier ;
- une école est néanmoins à nos yeux un élément constitutif d'un quartier auquel elle apporte normalement une contribution positive tant pour les familles qui bénéficient de la proximité de l'établissement que pour les habitants qui peuvent profiter des infrastructures ; de plus, elle devrait contribuer à un développement des contacts entre les générations ;
- un peu partout, la montée des incivilités des adolescents et de la violence scolaire préoccupe fortement la population, en particulier les personnes âgées, et risque même d'inspirer des sentiments de peur et de rejet ;
- la décision de construire des établissements du CO de 750 élèves constitue dès lors une prise de risque inconsidérée surtout dans les quartiers densément peuplés : un tel regroupement ne peut que favoriser des tensions et donc une exaspération d'un climat de violence chez les adolescents ;
- en augmentant d'un seul coup de plus d'un tiers la capacité d'accueil du collège existant de Cayla, les problèmes de voisinage vont être amplifiés, surtout avant et après les heures scolaires quand les élèves se regroupent autour du collège ;
- l'environnement immédiat du collège (immeubles de William-Lescaze et du Contrat-Social) est déjà la partie la plus en difficulté : immeubles sociaux dont la plupart ont été laissés sans entretien par leurs propriétaires et offrant à une population très hétérogène un habitat aux conditions indignes dans une ville comme Genève ;
- l'urgence invoquée par le DAEL et le DIP pour justifier la reconstruction au plus vite d'un collège de cette dimension n'est que la conséquence d'une carence de prévision : la vétusté, voire le caractère dangereux et insalubre, des bâtiments actuels du collège est dénoncée depuis plus de 20 ans et la vague démographique que le cycle d'orientation doit absorber est connue depuis au moins une dizaine d'années puisque le CO accueille des élèves de 12 ans.

**En conséquence, nous demandons au Grand Conseil :**

- d’expliciter sa politique en matière d’implantation des bâtiments scolaires du CO et de leur insertion dans les quartiers concernés qui devrait être facilitée par une délimitation adéquate des circonscriptions scolaires ;
- d’exiger la modification des pratiques de l’administration qui consistent à :
  - charger de manière inconsidérée les établissements existants, reconstruits ou créés sur la base d’une norme d’effectif qui date de la fin des années 70 et qui n’a jamais été rediscutée,
  - se dispenser de la recherche de nouveaux terrains qui permettrait d’adopter une politique d’implantation de collèges du CO accueillant entre 400 et 500 élèves selon les cas particuliers,
  - éviter d’avoir à affronter les oppositions des quartiers n’ayant pas de CO tout en continuant à baisser le coût unitaire des élèves de cet ordre d’enseignement ;
- de redéfinir l’effectif optimal de chaque établissement du CO en relation avec la volonté d’insérer celui-ci au mieux dans le quartier avoisinant, de lutter contre la montée des incivilités et d’œuvrer à l’amélioration des conditions d’apprentissage des élèves ;
- d’exiger que la conception du futur collège de Cayla permette de ramener ses effectifs entre 400 et 500 élèves dès 2010, le temps de construire de nouveaux établissements ;
- d’attribuer des ressources supplémentaires à tous les collèges dépassant 500 élèves – et notamment à Cayla pendant la période intermédiaire – permettant de mettre en place des mesures d’accompagnement pédagogique et psychosocial adéquates.

Nous demandons que le traitement de notre pétition puisse se faire dans un délai compatible avec l’urgence des réponses que la situation réclame.

N.B. : 12 signatures

*Maison de Quartier de Saint-Jean*

Mme Michèle Künzler

8, ch. Furet

1203 Genève